

## Union Fédérale Route

49, avenue Simon Bolivar – 75950 PARIS Cedex 19.

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE  
NEGOCIATION ET D'INTERPRETATION  
C P P N I  
(ACTIVITE TRANSPORT DE FONDS & VALEURS)**

**REUNION PARITAIRE DU 20 JUIN 2023**

**Présidence Paritaire :**

M. Pascal QUIROGA.  
M. Olivier DUCHER.

**FGTE-CFDT représentée par :**

M. Stéphane GAUTHIER Entreprise Brink's  
M. Steve CHARTIER Entreprise Loomis France  
M. Denis FOUS Entreprise Loomis France

**Organisations Patronales :**

Union des Fédérations du Transport, représentée par  
Mme Marion BERNON  
Mme Herveline GILBERT-PERRON

**O.T.R.E. représentée par :**

M. Jean- Marc RIVERA

**FEDESFI représentée par :**

M. François DAOUST Délégué Général FEDESFI

**USP VALEURS représentée par :**

Mme Maude LAMBOLEY Entreprise LOOMIS France

Monsieur QUIROGA ouvre la séance en qualité de Président et propose d'aborder le premier point à l'ordre du jour.

1) ACCORD GEPP : Audience et examen des candidatures des cabinets conseils.

M. Philippe GERVAIS fait la présentation de son cabinet P2F consultant.

L'équipe d'intervention dans le cadre de la mission sera complétée par Mme Emilie CHATIN, ancienne DRH chez DANONE où elle a passé plusieurs années et M. Sébastien BOTARDEL qui a une expertise spécifique dans le travail des branches, l'OPCO et la Caisse des Dépôts pour lesquelles il a déjà mené des travaux. Il interviendrait en 3<sup>ème</sup> volet sur l'accompagnement des salariés en transition professionnelle.

Le cabinet P2F œuvre dans les ressources humaines, le dialogue social et le transfert d'entreprises. P2F est intervenu en 2022, principalement au niveau des branches, avec la refonte des classifications dans le transport logistique et les marchandises.

Pour le transport de fonds et valeurs, M. Philippe GERVAIS voit 2 chantiers avec la classification, la GPEC et GEPP. Il ira voir les pratiques des autres branches, mais en partant d'une page blanche. Une rencontre pourra se faire avec les participants dès juillet, pour un rendez-vous avec les groupes de travail début septembre, dans la perspective d'une CPPNI TDFV pour la fin septembre.

La FGTE-CFDT souhaite que les travaux du cabinet ne se cantonnent pas aux deux grands acteurs du secteur que sont Brink's et Loomis. De plus, les mutations vers d'autres métiers devront être examinées et suite à la dénonciation de l'accord de transférabilité, les perspectives métiers devront être étudiées pour les salariés souhaitant rester dans le secteur.

Messieurs Olivier DUCHER et Jean-Marc RIVERA souhaitent que le coût de la mission soit le plus précis possible car dans la branche, ils constatent des journées de mission à 1500€.

Madame Herveline GILBERT PERRON indique que le budget est fixé à 30 000 euros HT, frais de déplacements inclus.

M. GERVAIS explique que le coût est tout à fait gérable même avec les frais additionnels et qu'une analyse des classifications existantes ne devrait pas prendre plus d'une demi-journée.

Après quelques minutes d'interruption, Monsieur Jean-Marc ETIENNE du Cabinet SECAFI vient à son tour présenter son plan de travail.

SECAFI fait parti du groupe ALPHA, qui accompagne les représentants depuis 40 ans. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire de 20 personnes répartie sur toute la

France et ayant des connaissances assez approfondies dans le transport, la convention collective nationale, les sous-secteurs du transport, les branches.

SECAFI dispose d'un centre d'étude Data Analyst qui s'est étoffé avec le temps au sein duquel on trouve des données et des analyses traitées par une équipe dédiée du groupe ALPHA, SEMAPHORE.

Le cabinet SECAFI est déjà intervenu auprès des représentants du personnel chez BRINK'S et LOOMIS.

Pour notre intervenant, il conviendra de se rapprocher des salariés évoluant dans des métiers ayant certaines similitudes (l'armement et les fonds) comme la sécurité et sûreté aéroportuaire, le monde bancaire et la réglementation.

Pour M. DUCHER se limiter à la sécurité serait passer à côté du sujet, l'activité historique du convoyage des fonds ne représentant plus guère que la moitié des effectifs.

Pour la FGTE-CFDT il y a tout de même des pistes à examiner, avec la probable modification à moyen terme du nombre de membres des équipages VB, la polyvalence et la poly compétence, qui conduit des salariés à avoir plusieurs CQP.

SECAFI explique déjà être intervenu dans une mission similaire en Bretagne avec des passerelles entre la marchandise et les voyageurs, pour prendre en compte la saisonnalité au travers d'une charte sociale.

A l'issue des deux présentations, les membres de la CPPNI échangent leurs points de vue sur le ressenti des missions proposées par P2F et SECAFI, et l'attente qui en est fait.

La partie patronale demande une suspension de séance.

Au retour, M. RIVERA explique avoir entendu deux candidats sérieux à qualité d'approche, avec pour P2F plutôt une optique très branche et pour SECAFI une optique plus approfondie en dehors et dans les entreprises. Il pense que la mission de SECAFI sera plus large qu'une simple analyse des classifications.

Mme GILBERT-PERRON explique que jusqu'à présent le candidat retenu était informé par un simple mail pour son ordre de mission.

Pour M. DUCHER, il faudra absolument cadrer le coût qui ne pourra pas aller au-delà du plafond fixé par l'AGEDITRA. Il propose qu'une convention soit signée par la Présidence de la CPPNI et le représentant du cabinet afin de bloquer tout surcoût.

La partie patronale propose aux organisations syndicales de se positionner sur le choix du candidat retenu.

Après vote, le choix se porte sur P2F par 3 voix contre 1 pour SECAFI.

M. RIVERA souhaite que soit recadrer les points de la mission, la maîtrise du budget et qu'il n'y ait pas d'exclusivité transport.

M. DUCHER se chargera de faire valider la convention auprès de P2F.

2) Questions diverses.

Après discussion, le calendrier des prochaines rencontres reste fixé au 23 octobre à 14h30, puis le 5 décembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président M. QUIROGA lève la séance. La prochaine réunion est prévue, **le lundi 23 octobre 2023 à 14 heures.**

L'Equipe TDF FGTE- UFR CFDT